

# MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

## Conseil municipal : séance du 7 juin 2018

**Étaient présents** : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Point, Gaboriau, Le Breton, Barbier, Vivion et Guetté.

**Pouvoirs** : M. Duveau donne pouvoir à M. Guetté.

**Absents excusés** : M. Bodin, Mmes Chevalier et Levesque.

**Absent non excusé** : M. Courtois.

### Affaires sociales

**Tarifs ALSH – périscolaire – cantine 2018-2019** – Malgré une augmentation du prix d'achat du repas de l'ordre de 2.74 %, le conseil municipal décide de ne pas augmenter le tarif des services périscolaires : cantine, accueil périscolaire et accueil de loisirs pour l'année scolaire 2018-2019.

**Portail BL enfance** - Le nouveau portail a été mis en service. Après une période de test auprès de quelques familles, il va désormais être ouvert à toutes les familles.

**ALSH été 2018** – Le thème de cet été est « Les 5 continents ». Les dossiers seront envoyés au plus tard le lundi 18 juin 2018 pour un retour le mercredi 27 juin 2018.

**Repas des aînés** – Joël va interroger les animateurs qui sont déjà venu les années passées.

**Population** – Une communication va être faite dans la presse sur le lotissement et les services offerts par la commune.

### Bâtiments communaux

**Mobilier** – Le conseil municipal donne son accord pour l'achat de chaises pour la salle Espoir (70 chaises + 1 chariot) et le local Familles Rurales (20 chaises). Montant du devis de CBS : 2 295.50 € HT.

**Sèche-mains** – Plusieurs sortes de sèche-mains ont été proposées. La commission propose de retenir le modèle GVDEXPR qui correspond à toutes les normes PMR, enfance, hygiène et qui est autonome (équipé d'un bac).

La société CEPY va refaire un devis avec ce matériel pour un comparatif réel.

**Chauffage de la Mairie** – Le devis de la société CEPY d'un montant de 4 689.50 € HT est retenu pour l'équipement du rez-de-chaussée de la mairie.

**Verrière de la Mairie** – Une étude va être menée pour un éventuel changement de la verrière.

**Salle du Cormier** – Le devis de l'entreprise COMEC, d'un montant de 4 573.49 € HT est retenu pour l'installation des portes coupe-feu. Les portes seront d'une couleur légèrement différente que le fonds de scène ce qui permettra de répondre aux exigences de la commission de sécurité.

**Tireuse à bière** – Rappeler au personnel communal que la tireuse à bière doit être nettoyée après chaque utilisation.

**Clés électroniques** – Lors de l'installation du boîtier commandé en décembre 2017 qui devait permettre de délivrer des droits d'accès temporaires (avec plages horaires) aux détenteurs de clés électroniques, nous avons découvert que, contrairement à ce qui avait été promis, il était totalement impossible d'installer des droits permanents et des droits temporaires (avec plages horaires) sur une même clé. Par conséquent, l'installation du matériel a été refusée et il a été demandé à la société COMEC de reprendre le matériel et de trouver une solution pour réparer le trou fait en façade pour l'installation du boîtier. A ce jour, la mairie n'a aucune nouvelle de la société COMEC.

**Nettoyeur vapeur** – Les deux femmes de ménage étant en arrêt maladie, le dernier essai de matériel n'a pas pu être fait. Pour l'instant l'achat du matériel est ajourné.

Une réflexion doit être menée pour le remplacement du personnel (en arrêt ou en congés) par un prestataire extérieur.

**Panneaux entrées de bourg** – Il faut rappeler aux associations que, dans la mesure du possible, l’affichage doit débiter d’un côté.

**Salle St Jacques** – Le maire donne le résultat de l’appel d’offres relatif à l’aménagement de la Salle St Jacques.

Les lots n° 4 et 7 sont déclarés infructueux et une nouvelle consultation va être lancée.

Une négociation est lancée pour les lots 11, 12 et 13.

Les autres lots sont attribués aux entreprises suivantes :

Lot		Entreprise	Montant
1	VRD – Terrassements	Bouchet TP Vezins	6 792.91 €
2	Démolition – Gros œuvre	GR Construction	51 574.57 €
3	Charpente bois	Uzureau	13 596.73 €
5	Menuiseries extérieures	Tricoire	14 819.00 €
6	Menuiseries intérieures	Uzureau	6 794.90 €
8	Faux plafonds	Comiso	4 483.62 €
9	Carrelage	Maleinge	19 349.93 €
10	Peinture	Paillat Thierry	7 680.98 €

**Local des associations** – Rappeler aux associations que les parties communes du local des associations ne doivent pas rester encombrées et qu’après les manifestations, le matériel doit être rangé rapidement.

## Voirie – Urbanisme

**Droit de Prémption Urbain** – le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour l’immeuble situé 16, rue Amand Michaud.

**Centre-bourg** – Les travaux sont pratiquement achevés. Il reste à effectuer l’éclairage de la pompe et la protection du premier lampadaire. Le nouvel aménagement semble donner satisfaction.

En ce qui concerne les végétaux, une réunion aura lieu après l’été avec l’entreprise Edelweiss pour voir s’il est nécessaire de remplacer certains végétaux. L’entreprise doit effectuer les 4 premières tontes et les premiers arrosages.

**Matériel** – le conseil municipal donne son accord pour l’achat d’un broyeur adaptable à la tondeuse autoportée.

**Programme locatif Maine-et-Loire Habitat** - L’appel d’offres a été lancé pour les 10 logements. Si le résultat est acceptable, c’est-à-dire dans l’enveloppe de l’estimation, le projet sera lancé.

**TRS** – L’entreprise n’envisage pas de clôturer le terrain jouxtant la commune mais ne s’oppose pas à ce que la commune le fasse.

Les nouveaux quais seront mis en service mi-juillet. L’effectif de l’entreprise est passé de 250 à 350 personnes en un an sur l’ensemble des sites.

**Sécurité routière** – Le radar pédagogique a été installé dans la rue des chênes pendant un mois pour contrôler les vitesses. En septembre, des places de parking seront matérialisées provisoirement sur la voie afin de créer des chicanes pour réduire la vitesse. Un nouveau contrôle de vitesse sera effectué ensuite.

Le maire donne les dernières statistiques du radar pédagogique.

Dates	Emplacement	Vitesse moyenne km/h		Vitesse maximum Km/h		Véhicules par jour	
		Entrant	Sortant	Entrant	Sortant	Entrant	Sortant
11/04 au 23/04/2018	Rue du Sacré Cœur	37.23	37.72	89	102	505	558
24/04 au 07/05/2018	Rue St Jacques	37.74	30.66	76	79	260	289
08/08 au 05/06/2018	Rue A. Michaud (Soleine)	26.69	28.03	64	74	625	649

Voir s’il est possible d’enregistrer les vitesses avec l’écran du radar éteint.

**Zéro phyto** – Michel Le Breton signale que le désherbage mécanique est très mal géré, les herbes sont brûlées beaucoup trop tard. Il faut utiliser le brûleur sur les petites herbes sinon il faut utiliser la brosse. Louis-Marie Guetté précise qu’il faut mettre les moyens humains nécessaires à cet entretien.

# Agglomération du Choletais

**Statuts** – La modification des statuts sera soumise à l’approbation du conseil municipal lors de la prochaine réunion.

**SCOT** – Une personne va contacter chaque commune pour recenser les logements susceptibles d’être réhabilités dans le centre-bourg.

**Culture** – Le programme de la saison 2018/2019 est en cours d’élaboration. Pour chaque intervention il reste 60 % à charge de la commune.

## Questions diverses

**Convention de Médiation Préalable** - Afin de gérer les litiges pouvant intervenir entre les agents et la collectivité sur des décisions administratives individuelles (rémunération, détachement, disponibilité, avancement, aménagement poste de travail, etc.) le conseil municipal autorise le maire à signer une convention de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) avec le Centre de Gestion de Maine-et-Loire. Le coût de la MPO est fixé à 50 € par heure d’intervention du Centre de Gestion entendue strictement comme le temps de présence passé par le médiateur auprès de l’une ou l’autre des parties.

**Bibliothécaire** – Il y a eu 49 candidatures. Huit ont été retenues pour une audition, l’une d’elle a d’ores et déjà trouvé du travail

**Défibrillateur** – Le défibrillateur qui est installé à Soleine sera transféré à la salle de sport. Il faudra prévoir un coffret étanche.

### **Prochaines réunions**

Conseil Municipal :	Mardi 3 juillet	20h15
Maire/adjoints	Mercredi 20 juin	20h00
Commission Affaires sociales	Jeudi 21 juin 2018	20h30
Commission bâtiments	Mercredi 27 juin 2018	18h30
Commission Voirie		